

Privilèges. Ce qu'il nous reste à abolir

Alice de Rochechouart



L'abolition des privilèges ne les a pas supprimés, elle les a rendus invisibles. Dans un ouvrage incisif, Alice de Rochechouart, docteure en philosophie, propose de se ressaisir de ce concept pour repenser les fondations de notre société et notre système politique.

Le 4 août 1789, l'Assemblée constituante vote l'abolition des privilèges, ces lois particulières octroyées à certains groupes sociaux. Ce temps fort de la Révolution française marque le passage à une société fondée sur l'idéal républicain qui nous guide encore aujourd'hui : liberté, égalité, fraternité. Mais l'Ancien Régime et ses inégalités ont-ils pu réellement disparaître en une nuit ?

Dans un essai croisant philosophie, histoire et sociologie, Alice de Rochechouart montre que les privilèges, loin d'être les vestiges d'un monde ancien, restent un fondement politique de la modernité. Pour sortir d'une société construite sur des hiérarchies – en fonction du genre, de la couleur de peau, de l'orientation sexuelle ou des capacités intellectuelles –, elle plaide pour que l'on repense l'organisation politique dans son ensemble. Car, dans un moment où la démocratie n'a peut-être jamais semblé si fragile, il y a urgence à se saisir des injustices et à penser un nouveau projet politique. Alors, plus de deux siècles plus tard, sommes-nous vraiment prêts à abolir les privilèges ?